

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Déclaration de Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17 JUIL 2020	Sceau		300,-	ENDOCRINOLOGIE 16, Rue ABDELKADER MOUFTAKAR Casablanca - Signé Belyout

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE LONGCHAMP Rajaa T. BENLILY 26 rue Toulouse C.D.C. Casablanca Tél: 0524.36.47.51</i>		<i>39.-00</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

- Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	27/07/2014	K 40	500,-

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

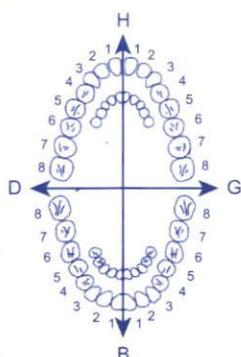
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DR. ALI OUARRAK

Spécialiste

Spécialiste de la faculté de médecine de Paris
CES. Endocrinologie et maladies métaboliques
Ex. Attaché du C.H.U. Amiens-France

الدكتور علي وراق
الخاصي

Maladies des glandes-Goitre-tension
Cholestérol-Diabète

Réf : 367

16, rue Mouftakar abdelkader
(Ex ; Clémenceau) Casablanca
Tel : 0777-690-111 // 05-22-22-39-93

Consultations : 9h à 2h

Fermé : samedi & dimanche

ICE : 002062102000082

1^{re} 88 Guergaai Latifa
GLYCAN 50

17.7.20

metchlorhydrate

més dosés à 500 mg

PPV 19.50 DH
LOT P298 PER 11/22



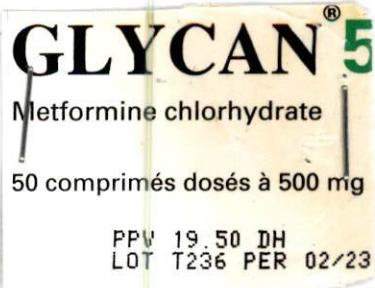
Glycan 50

$\frac{1}{2}$ c. de 1^{re} dose) au mil-
 $\frac{1}{2}$ c. de 2^e dose) ryp-

19.50
+ 2
39.00

Dr Ali OUARRAK
ENDOCRINOLOGUE
16, Rue ABDELAZIZ MOUFTAKAR
Casablanca - Sidi Belyout

X 2x



PHARMACIE LONGCHAMPS
Rajaa TAÏF BENLAMJI
Rue Toulouse C.I.L. Casab
Tél: 0522.36.47.51

DR. ALI OUARRAK

Spécialiste

Spécialiste de la faculté de médecine de Paris
CES. Endocrinologie et maladies métaboliques
Ex. Attaché du C.H.U. Amiens-France

الدكتور علي وراق
الختصاصي

Maladies des glandes-Goître-tension
Cholestérol- Diabète

Réf : 367

16, rue Mouftakar abdelkader
(Ex ; Clémenceau) Casablanca
Tel : 0777-690-111 // 05-22-22-39-93

Consultations : 9h à 2h

Fermé : samedi & dimanche

ICE : 002062102000082

Br. El Guergaci - Latifa

17 JUIL 2020

Echographie Cervicale



fax : 0522.23.77.05
tel : 0522.25.74.82
17, Rue Med. Bahi
BERRADA M. BENYAHIA Z.
RADIOLOGIE MARIF

CABINET DE RADIOLOGIE DU MAARIF

Dr. BERRADA M.
Radiologue

Dr BENYAHIA Z.
Radiologue

Domiciliation bancaire : Compte N 013 780011 20 000183001 43 48 BMCI Agence Val d'Anfa-casa
Patente : 34770967 I.F 1087675 ICE : 001745076000019

Casablanca, le 27/07/2020

Facture

Nom & Prénom : **EL GUERGAAI LATIFA**

Date d'examen : 27/07/2020

Examen(s)
ECHOGRAPHIE CERVICALE

Montant TOTAL	500 DH
---------------	--------

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
CINQ CENTS DH

fax : 0522237705
tel : 0522237705
17, Rue Mohamed Bahl
BERRADA M BENYAHIA Z.
RADIOLOGIE MAARIF

Casablanca , le 27/07/2020

R/S

**Mme. EL GUERGAII LATIFA
DR OUARRAK ALI**

ECHOGRAPHIE THYROIDIENNE :

- Glande thyroïde de volume normal, non hypervascularisée, mesurant :
Lobe thyroïdien droit : 52 x 14 x 12 mm, soit un volume de 4,9 ml.
Lobe thyroïdien gauche : 48 x 13 x 11 mm, soit un volume de 3,8 ml.
L'isthme mesure 2,3 mm d'épaisseur.
Volume global estimé à 7,7 ml.
- Le lobe thyroïdien droit est le siège d'un petit nodule lobaire inférieur isoéchogène hétérogène, bien limité, avec des zones microkystiques en son sein, mesurant 6,2 x 3,9 mm, classé eu ti-rads 3.
Il s'y associé des micronodules hypoéchogènes bien limités médiolobaires, mesurant 2,6 et 3,2 mm de diamètre.
- Le lobe thyroïdien gauche contient un nodule médiolobaire isoéchogène hétérogène grossièrement ovalaire à vascularisation périphérique sans microcalcification décelable en son sein, mesurant 12,3 x 7,5 mm classé eu ti-rads 3.
- Nodule para-isthmique gauche hypoéchogène hétérogène bien limité sans microcalcification, avasculaire, mesurant 6,6 x 4,1 mm, classé eu ti-rads 4
- Absence d'adénopathies latéro-cervicales de taille significative.
- Glandes sub mandibulaires et parotides d'aspect morphologique normal.

AU TOTAL :

- **THYROÏDE DE VOLUME NORMAL, NODULAIRE, LES PRINCIPAUX NODULES SONT PARA-ISTHMIQUE GAUCHE CLASSÉS EU TI-RADS 4, LOBAIRE INFÉRIEUR DROIT ET LOBAIRE GAUCHE CLASSÉS EU TI-RADS 3.**

(Signature)
**RADIOLOGIE MAARIF
DR BENYAHIA Z
BERRADA, M. BENYAHIA Z
17, Rue Med. Bat
Tél : 0522.25.74.82
Fax : 0522.25.74.82**

DR AII OUARRAK
ENDOCRINO - DIABETOLOGIE
16, RUE ABDELKADER MOUTAKAB
Casablanca - Sidi Bel Abbès

31 juil 2020

W3 BE Gueuse. 60%

